

SYNDICAT MIXTE
DE LA ZONE DU VERDON [SMZV]

HOTEL DE VILLE
BP 3
83560
St JULIEN LE MONTAGNIER

04.98.05.20.10

PRESIDENT
M. Patrick Salmeri

DIRECTION
M. Fabien Veyret
04 98 05 20 11
directeur@smzv.fr

COMMUNICATION
Jérôme Carle
06 75 65 38 37
communication@smzv.fr

TERRITOIRE DESSERVI
26 656 habitants (insee 2016)

1 Communauté de Communes

Artigues - Barjols - Brue-Auriac -
Esparron de Pallières -
Fox-Amphoux - Ginasservis -
La Verdrière - Montmeyan -
Pontevis - Rians -
St Julien le Montagnier -
St Martin de Pallières -
Seillons Source d'Argens -
Tavernes - Varages



1 Communauté d'Agglomération

Vinon sur Verdon



COMPETENCES du SMZV

COLLECTE

- Des déchets ménagers et assimilés
- Sélective par Points d'Apport Volontaire [PAV]

EXPLOITATION - CONSTRUCTION

- Des déchèteries

ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF [SPANC]

- Contrôles périodiques des installations existantes,
- Conformité des installations nouvelles

Communiqué de Presse

[tous mobilisés]

Juillet 2018

1 SERVICE EN + POUR TRIER + Cabanes à cartons pliés

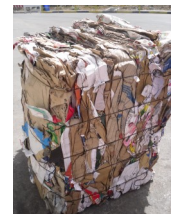


On les appelle cabanes, chalets, abris ou points cartons. 40 ont été livrés dans les mairies du territoire Provence Verdon. 40 supplémentaires le seront dans les prochains jours. Ils viendront compléter l'offre de tri.

En regroupant les équipements de collecte (emballages—papiers—verres—cartons) nous créons des points tri de proximité pour les usagers.

Déjà plus de 100 tonnes de cartons ont été collectés grâce à leur installation par les communes partenaires de l'opération.

Que deviennent ces cartons ? Ils sont collectés par l'entreprise Nicollin puis transportés au centre de recyclage de Véolia à Manosque. Les cartons selon leur qualité sont transformés et deviennent des emballages commerciaux ou des cartons ondulés.



Conditionnement en bal avant recyclage

Cartons propres pliés et aplatis

En les déposant
dans les points cartons
à l'abri des pluies....
votre geste
favorise la récupération de
100 % de cartons secs et
leur recyclage...



Crédit photos : SMZV

Le SYNDICAT MIXTE
DE LA ZONE DU VERDON [SMZV]